

RECOMMANDATION DU CONSEIL**du 4 octobre 2011****concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne**

(2011/669/UE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 283, paragraphe 2,

vu le protocole sur les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment son article 11.2,

RECOMMANDE AU CONSEIL EUROPÉEN:

De nommer M. Jörg ASMUSSEN membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans.

Fait à Luxembourg, le 4 octobre 2011.

Par le Conseil

Le président

J. VINCENT-ROSTOWSKI
